

Assemblée Générale de l'APAM LE SENEQUET 13 SEPTEMBRE 2019 GOUVILLE SUR MER

L'assemblée générale annuelle de l'APAM LE SENEQUET s'est déroulée dans la salle des fêtes de Gouville sur Mer. Madame GOSSELIN maire de Gouville assistait à la réunion depuis la tribune aux côtés de Madame LEFORESTIER Maire de Pirou et de Monsieur Gilles LECROSNIER Président de l'AUENP.

Didier MABILLE Président de l'APAM LE SENEQUET ouvre la séance en demandant à l'assistance d'avoir une pensée pour notre ami Claude GIROD membre du CA décédé au début l'année

La première partie de la réunion est consacrée au compte rendu de l'activité courante de l'association depuis une année:

30 octobre 2018

Comité départemental de suivi de la pêche maritime de loisir

Nous venons de recevoir le compte rendu. Il fut essentiellement consacré à la pêche du bar et nous a permis de réiterer nos propositions: mise en place d'un carnet de prélèvement de 10 bars mensuels pendant 10 mois afin de laisser une période de repos biologique de deux mois (fevrier mars). Interdiction du chalutage du bar, à fortiori sur les frayeres et mise en place d'une politique de soutien régional aux ligneurs professionnel en attendant la reconstitution du stock. Nous avons également revendiqué comme depuis des années une augmentation du nombre d'autorisation de pose de filets fixe en contrepartie d'une augmentation de la taille de la maille. Nous avons fait valoir notre collaboration avec le SMEL sur le suivi du stock de palourdes, ainsi que notre vigilance sur les politiques mises en place pour améliorer la qualité des eaux littorales.

30 Janvier 2019

Réunion du comité gestion de la réserve de la pointe d'Agon.

Nous avons insisté une nouvelle fois pour que l'appellation réserve scientifique soit exclusive et pour que le terme de jachère soit banni de nos discussion, (les jachères étant la porte ouverte à une privatisation de l'estran aux seul profit des professionnels). Bonne nouvelle l'ensemble des indicateurs concernant la palourde sont au vert.

4 Février 2019

Participation à la réunion sur le devenir de la ferme Borde.

A la fois bureau de prestige pour le conservatoire du littoral et vitrine écolo pour l'app2r.C'est le budget consacré à ces ambitions qui arbitrera le débat.Quand à nous , nous souhaitons modestement participer à l'animation de ce lieu.

25 Février 2019

Saint Lo mise en place du Contrat de transition écologique entre l'Etat et la communauté de commune.

Trois projets : le recul du littoral, la valorisation du bois des haies bocageres, l'amélioration des eaux de surface. Nous restons dubidatif, peu de moyens identifiés et l'appel au soutien des associations et des acteurs économiques n'avait pas beaucoup d'écho.

25 Avril

Projet SENTINELLE DE LA MER

A l'initiative de l'UR CPIE de Normandie il s'agit de mettre en oeuvre un suivi scientifique participatif de l'estran. Chaque association se dotant d'un outil informatique pour collecter auprés du public les événement anormaux qui affecte l'estran, (pollution, mortalité hors normes d'espèces, etc), La mise en commun sur la durée de toutes ces informations permettra de mesurer les évolutions produites par le réchauffement climatique.

28 Avril 2019

Comme chaque année malgrè la météo nous avons tenu un stand de promotion de notre association lors de la **fête du bulot à Pirou.**

27 Mai Saint Lo DDTM

rencontre consacrée à l'étude du bouquet

la parole sera donné sur ce sujet à Olivier Basoyaux au cours de la suite de la réunion d'aujourd'hui

20 Juin

Réunion à Cherbourg de l'observatoire du milieu marin (réunion avortée par défaut du système de visio conférence).

11 juillet

Réunion du Comité de façade Manche Mer du Nord.

C'est au cours de cette réunion que nous avons appris la publication d'un arrêté concernant le stationnement des tracteurs le 18 juin et ce en réponse à une question que nous avions introduite à ce sujet dans l'ordre du jour.

20 Aout

Rencontre avec la sous préfete Madame HARZIC.

En réponse à notre demande du mois de Mai, ce qui devait être une visite de politesse protocolaire a été rattrapée par l'actualité

Présentation de l'Apam le Sénéquet et de nos revendications, débat autour des tracteurs sur l'estran . Et premiere présentation de nos revendications concernant le renouvellement des autorisations individuelles d'utilisation des tracteurs sur l'estran de Bricqueville à Saint Germain sur Ay.

Marchés de mois de juillet et aout

Nous avons tenu des stands sur les marchés de Saint Germain sur Ay, Hauteville sur Mer, Pirou, Saint Martin de Brehal, mais aussi à la brocante d'Annoville et au forum des Associations de Montmartin sur Mer. Premiere utilisation de nos oriflammes.

Ce rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier:

Patrick Ruiz trésorier présente à l'Assemblée l'état des comptes, compte de résultat en excedent positif et réserve en épargne. il précise que nous avons 776 adhérents en 2018.

Nous allons changer d'assurance et réaliser une économie substantielle.

Un détail des comptes est disponible sur demande.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Election du Conseil d'administration.

Chaque membre du conseil d'administration est présenté à l'Assemblée en mentionnant son lieu de résidence afin que chacun puisse identifier son correspondant local, puis ce conseil soumis au vote

est approuvé à l'unanimité.

Il est rappelé que les décisions ou les courriers engageant l'Association sont toujours soumis à l'avis des membres du conseil via internet, corrigés le cas échéant en fonction des réactions des uns et des autres.

Nous avons en général trois réunions du conseil dans l'année, une en janvier pour présenter le bilan de l'année passée, une en juin pour rendre compte de l'activité du semestre et préparer la campagne d'été (animation et adhésions), et une en novembre pour tirer un premier bilan de l'AG.

Adhésion à la Fédération Nationale de la plaisance et de la pêche en Mer

Considérant que l'activité de cette fédération en matière de défense de la pêche du bar a été constante et assez efficace, considérant que ces négociations se déroulent sur le plan européen, il nous semble légitime de soutenir cette action en adhérant à cette fédération, cette proposition soumise au vote est adoptée à l'unanimité des membres présents.

La seconde partie de la réunion est consacrée à deux thèmes de débat.

1La parole est donnée à Olivier BASOYAUX du SMEL.

Olivier présente à l'Assemblée le projet d'étude scientifique sur la situation du bouquet dont la population subie un recul significatif ces dernieres années. Les quantités pêchées tant par les professionels que les plaisanciers diminuent de maniere importante. Les cause de ce déclin sont mal identifiées, pollution des eaux , perturbateurs endocriniens seront l'objet de l'étude. Une cinquantaine d'adhérents de l'Apam le Sénéquet avaient répondu à un premier travail d'enquête au premier semestre, une étude plus approfondie va être engagée, et nous pourrions être sollicité pour fournir des bouquets vivants dans ce cadre. Nous rappellons que nous rendons compte des travaux du SMEL via notre site dans la rubrique actualité locale,

2 Circulation et stationnement d'engins motorisés sur l'estran

Dernier point de l'ordre jour, le Président rappelle les moments importants de cette affaire,

Avril, intervention des affaires maritimes envers des pêcheurs locaux à Saint Jean de la Riviere Mai échange de mails et telephone avec la DTTM

Juin publication de l'arrêté sans concertation préalable

18Juillet abrogation de l'arrêté par le Préfet

21 juillet lettre adressée par nos soins aux Maires les mettant en garde sur les conséquences d'un tel arrêté.

8 aout participation à l'AG de l'AUENP

10 aout 150 personnes se réunissent à Bricqueville sur mer ànotre invitation

Campagne de presse durant tout l'été, distribution de tracts, courrier de soutien des députes (TRAVERS GOSSELIN KRIMI et du sénateur BAS)

Mise en ligne sur notre site du suivi de la mobilisation (400 visites par mois),

Mise en place de groupes de travail à Bricqueville, Saint Martin de Brehal, Surtainville

Rencontre avec les Maires des communes Littorales

La parole est donnée à Monsieur Gilles Lecrosnier et Madame Leforestier Maire de Pirou dont l'action exemplaire en matiere de partage de l'estran entre tous les usagers nous permet d'être en position de force face à l'administration, faisant la démonstration que la concertation et l'implication de tous valent mieux que l'interdiction et la répression.

Ensemble ils retracent les dix ans d'engagement qui ont conduit à renover la cale d'accés, à baliser les espaces de stationnement et de baignades à convaincre les uns et les autres de se respecter, à faire signer une charte de bonne conduite aux utilisateurs de tracteurs et à les identifier au moyen d'un badge.

Le débat s'engage avec la salle et de nombreux Maires présents ou représentés interviennent pour apporter leur contribution, en particulier Monsieur Beaufils (maire délégué de Gouville), Monsieur Duret (Hauteville sur Mer).

Madame Gosselin Maire de Gouville prend la parole pour apporter sa contribution.

Le président informe l'Assemblée qu'une réunion sera organisée prochainement par la Préfecture pour entendre les Maires et les Associations avant la rédaction d'un nouvel arrêté, il invite l'ensemble des participants à s'investir dans ce débat auprés des Maires de leur commune afin de leur proposer de rédiger les demandes de dérogation.

23heures la séance est levée